

LE PRISME A IDEES

Charte éditoriale

Présentation

Le *Prisme à Idées* est une revue interdisciplinaire à parution biannuelle qui a pour vocation de permettre aux jeunes scientifiques de publier leurs travaux sous une forme vulgarisée.

Le lectorat cible est également composé de jeunes scientifiques. Le niveau de vulgarisation recherché est donc assez élevé. A titre de comparaison, il se situe au dessus des magazines grand public haut niveau comme *Pour la Science* ou *La Recherche*, mais en dessous des publications primaires de recherche type *Nature* ou *Science*.

Les conditions de publication sont de type semi-professionnel. La structure qui soutient le journal est une association, mais la rédaction garantit à ses auteurs des conditions de publication très proches à celles des revues primaires. Les articles doivent être soumis et un comité de relecture composé d'experts (chercheurs et/ou post-doctorants de la discipline) évalue chaque article avant publication.

Le *Prisme à Idées* offre donc une double opportunité à ses auteurs :

- Faire connaître leurs travaux au-delà de leur cercle de spécialisation habituel
- Obtenir une expérience de publication dans des conditions similaires à celles d'une publication de recherche

Le *Prisme* se veut également un journal utile et informatif pour la vie scientifique. On trouve donc dans ses pages un agenda recensant les séminaires, conférences, expositions, ateliers, etc. qui peuvent intéresser les étudiants, des compte-rendus de lecture, une liste d'ouvrages parus et d'articles publiés par des doctorants dans les thématiques couvertes par le *Prisme*.

Le *Prisme à Idées* est également le nom de l'association loi 1901 qui publie le journal, mais ses activités ne s'arrêtent pas à cette publication. L'association édite un site Internet (<http://www.prismeaidees.net/>) sur lequel on peut retrouver les archives de la revue, ainsi que des articles complémentaires. Elle tient en outre un blog, *Prisme de Tête* (<http://www.prismedetete.net/>), où l'on trouve des billets d'un niveau de vulgarisation moins exigeant que celui du journal et qui s'orientent vers « *Les sciences vues par les sciences humaines et sociales* ». Enfin, l'association organise régulièrement des débats et conférences thématiques afin de privilégier l'échange entre les jeunes scientifiques et des invités prestigieux.

Structure du journal

Un **dossier** constitue le cœur du journal. Un thème est décidé par l'équipe de rédaction, suffisamment ouvert pour intéresser des auteurs de différentes disciplines. Il s'agit d'apporter un éclairage pluridisciplinaire sur une thématique commune. Par exemple, le thème du numéro 3, publié en octobre 2010, était « *Les réseaux* ». On pouvait donc tout aussi bien publier des articles traitant des réseaux sociaux, des réseaux neuronaux, des réseaux informatiques, des réseaux de distribution, etc.

Le reste du journal est divisé en trois rubriques, qui correspondent aux trois disciplines qui coexistaient à l'origine de la création du *Prisme*, à savoir :

- Biosciences
- Sciences de l'environnement et du climat
- Sciences humaines et sociales

Ces rubriques, contrairement au dossier, sont **non thématisées**. Autrement dit, les auteurs sont libres de proposer des articles sur les sujets qu'ils veulent. Bien évidemment, chaque fois que cela est possible, l'approche interdisciplinaire est encouragée.

Les articles « classiques » (ci-dessous désignés « *articles longs* ») ne sont qu'une des formes possibles d'écriture dans le *Prisme*. Ainsi, tout auteur peut, s'il le souhaite, proposer au choix une des formes suivantes (liste non exhaustive) :

- Article long (supérieur à 6000 signes)
- Article court
- Interview
- Reportage
- Compte rendu de séminaire
- Critique d'ouvrage
- etc.

La rédaction propose également à chaque auteur qui lui soumet une idée d'article la forme qui lui semble la mieux adaptée.

Comment publier dans *Le Prisme* ?

Un auteur qui souhaite publier dans le *Prisme* doit tout d'abord envoyer à la rédaction un **synopsis** d'article comprenant les éléments suivants :

- Thème de l'article en une phrase
- Cinq lignes de présentation sur le contenu de l'article
- Une courte explication (quelques lignes) sur l'intérêt scientifique de l'article dans le domaine
- Forme souhaitée (article long, court, interview, etc.)
- Proposition de noms de relecteurs

Les deux derniers points sont facultatifs. Il s'agit de souhaits que l'auteur soumet à la rédaction. Cette dernière en évalue la pertinence en fonction de ses propres contraintes et, selon les cas, les accepte, les rejette, ou propose à l'auteur de les modifier. La liste de relecteurs, en particulier, est établie à la discrétion de la rédaction. L'auteur peut proposer des noms mais la rédaction n'est pas tenue de les retenir ni, si elle le fait, d'en avertir l'auteur. Un des objectifs du *Prisme* est de proposer aux auteurs des conditions de publication proches de celles d'une publication de recherche. L'auteur ne sera donc *jamais* en lien direct avec ses relecteurs et ces derniers n'auront pas connaissance du nom de l'auteur. L'anonymat du processus de validation par les pairs est l'un des fondements du système de publication universitaire et *Le Prisme* entend s'y conformer afin de garantir aux auteurs des conditions de publication sérieuses.

Les synopsis doivent être envoyés à l'adresse :

redaction@leprisme.net

avec copie au rédacteur en chef :

edouard.kleinpeter@gmail.com

Une fois le synopsis validé, la rédaction passe **commande** à l'auteur. Cette commande comporte les informations suivantes :

- Longueur et forme de l'article
- Date de rendu du premier manuscrit

La commande doit être considérée comme un **engagement contractuel** entre l'auteur et la rédaction du *Prisme*. Les délais, en particulier, doivent être *impérativement* respectés, faute de quoi la rédaction se réserve le droit de différer la publication (au numéro suivant, typiquement), voire de refuser de donner suite au processus de publication si la thématique de l'article ne permet pas de la différer. La consigne de longueur doit également être scrupuleusement suivie (avec un écart toléré de +/-10%) sous peine, à nouveau, d'ajournement voire de refus de publication.

Sauf avis contraire, les indications de taille des articles sont toujours données en nombre de signes espaces compris.

Une fois le premier manuscrit envoyé, la **phase d'édition** commence. Il s'agit d'une discussion entre l'auteur et la rédaction du *Prisme*. La rédaction propose à l'auteur toutes les modifications, reformulations ou compléments d'information qui lui semblent pertinents afin d'accorder l'article à la ligne éditoriale du journal. L'auteur retravaille son article en fonction de ces remarques. Il est parfaitement en droit de refuser certaines modifications pour peu qu'il justifie des raisons de ce refus. La phase d'édition consiste donc essentiellement en une suite d'allers et retours entre l'auteur et la rédaction jusqu'à obtention d'un article qui puisse satisfaire les deux parties. Si aucun compromis ne peut être trouvé, chacune des parties est libre de mettre un terme à la phase d'édition et l'article ne sera pas publié. Il est important que les auteurs comprennent que la rédaction du *Prisme* possède une expertise dans le domaine de l'édition et de l'écriture d'un article pour le journal. La rédaction reconnaît pour sa part que l'auteur est expert dans son domaine et qu'il maîtrise les aspects scientifiques de son article.

NOTE : Pour les articles les plus longs (typiquement pour ceux qui seront inclus dans le dossier), une étape peut être intercalée entre le rendu du synopsis et la phase d'édition au cours de laquelle la rédaction et l'auteur discutent du découpage et du plan de l'article.

Une fois l'article édité sous une forme convenant à l'auteur comme au *Prisme*, la rédaction le soumet à un **comité de relecture**. Ce dernier renvoie ensuite l'article annoté que la rédaction transmet à l'auteur. En aucun cas les auteurs ne peuvent entrer en contact avec les membres du comité de relecture dont, de toutes façons, ils ignorent en principe les noms. Du point de vue des auteurs comme des relecteurs, le seul interlocuteur est et demeure le *Prisme*. Un nouveau processus d'allers-retours s'enclenche entre l'auteur et ses relecteurs par l'intermédiaire de la rédaction. Lorsqu'un consensus se dégage sur l'article, ce dernier est validé et sera publié dans le numéro suivant de la revue.

Comment écrire pour *Le Prisme* ?

Les auteurs sont encouragés à présenter leurs travaux sous une forme et dans un niveau de langue adaptés au lectorat dès la remise du premier manuscrit.

Les articles, dans leur version finale, comporteront toujours les éléments de **titraille** suivants : titre, chapô et nom de l'auteur. D'autres éléments sont facultatifs et seront intégrés selon les cas : sous-titre, intertitres, exergues, etc. Les auteurs sont libres de faire toutes les propositions de titraille qu'ils souhaitent lors de la soumission du premier manuscrit, voire dans le synopsis.

Les auteurs sont également libres de proposer des **encadrés**, des « *zooms* » sur une notion particulière, voire un glossaire des termes techniques. Les encadrés, en particulier, devront toujours comporter un titre.

Des **graphiques et schémas** peuvent être intégrés aux articles. Dans le cas des graphiques, l'auteur doit en fournir une version électronique (format pdf, jpg, bmp ou eps) à la rédaction. Si un auteur souhaite intégrer un ou plusieurs schémas dans son article, il doit fournir au graphiste du *Prisme* un maximum d'indications pour qu'il puisse le réaliser conformément à ses souhaits. Idéalement, l'auteur pourra réaliser et scanner un croquis sur papier, accompagné de consignes pour la réalisation du schéma (une demi-page maximum). Les auteurs n'ont donc pas à réaliser eux-mêmes les schémas et, d'une manière générale, sont incités à ne pas le faire. Chaque élément graphique devra en outre comporter une légende de deux lignes maximum.

La rédaction du *Prisme* rappelle le principe journalistique d'indépendance de la titraille et des éléments graphiques : chacun d'entre eux doit constituer un tout cohérent que le lecteur peut comprendre sans avoir à se référer au texte de l'article.

Tout auteur peut, s'il le souhaite, intégrer à la fin de son article une **bibliographie**. Elle peut comporter aussi bien des articles de journaux, des ouvrages ou des chapitres d'ouvrages, des sites Internet, etc. Cependant, la bibliographie ne devra pas dépasser cinq items. A charge de l'auteur de définir quelles sont les références les plus pertinentes.

Dans tous les cas, la rédaction du *Prisme* se réserve le droit de modifier, voire de refuser, les souhaits de l'auteur en matière de titraille et d'illustrations dans un souci de cohérence éditoriale.

La responsabilité juridique de la rédaction du Prisme est engagée vis à vis du contenu des articles qu'elle publie au même titre que celle de ses auteurs. Aussi, tout article comportant des propos injurieux, xénophobes, prosélytes ou de toute autre nature que la rédaction du Prisme jugera inconvenante sera systématiquement rejeté sans aucune possibilité de recours et son auteur perdra définitivement la possibilité de publier dans les numéros ultérieurs de la revue.

Le *Prisme* et les droits d'auteur

Au niveau de l'application du droit d'auteur, le *Prisme* fonctionne comme un journal *peer-reviewé* : l'auteur cède tous ses droits au *Prisme*. Dès lors, toute diffusion d'un article publié dans le *Prisme* doit faire l'objet d'une autorisation par la rédaction (écrire en ce sens à redaction@leprisme.net, avec copie à edouard.kleinpeter@gmail.com). Le *Prisme* concède néanmoins aux auteurs les droits suivants :

- Diffusion sur un site Internet à l'accès restreint. Par exemple pour les besoins d'un cours, d'un séminaire, etc.
- Diffusion de personne à personne. L'auteur peut envoyer son article à toute personne qui lui en ferait la demande directe.
- L'auteur conserve en outre tous les droits de diffusion sur la version *draft* de son article (i.e. le premier manuscrit remis à la rédaction, avant édition et relecture). La mention suivante devra alors figurer au début de l'article : « *La version finale de cet article se trouve in. [Référence du Prisme à Idées]* ».

Qui peut publier dans le *Prisme* ?

Tous les jeunes scientifiques, qu'ils soient étudiants, ingénieurs, doctorants, post-doctorants ou en activité professionnelle, peuvent publier dans le *Prisme*.

D'une manière générale, la rédaction du *Prisme* est ouverte à toutes les bonnes idées et les bonnes volontés. La dimension interdisciplinaire permet par exemple à tout jeune scientifique qui s'est déjà interrogé et a conduit quelques recherches dans un domaine transverse au sien de proposer un article qu'il ne pourrait pas soumettre par ailleurs.

La diversité des formes d'écriture autorise une grande latitude dans la rédaction. Chaque auteur peut adapter sa contribution à ses envies et au temps dont il dispose.

Quelques exemples : une personne se rendant à un cycle de conférences peut se munir d'un appareil photo et proposer un reportage au *Prisme* en incluant quelques interviews de gens qui auraient proposé un *talk* intéressant, des éléments de contexte ou une analyse de controverse.

Pour ceux qui ont déjà publié dans une revue primaire, l'occasion leur est donnée de toucher un public plus large et de se prêter à un exercice de vulgarisation. Ils peuvent par exemple proposer une version courte et plus accessible de leur article scientifique, voire un *abstract* développé qui couvrirait une demi-page du journal.

Pourquoi publier dans le *Prisme* ?

Outre les avantages déjà mentionnés (expérience de publication en conditions réelles, exercice de vulgarisation, accès à un public élargi, possibilité de publier dans un autre domaine que le sien, etc.), des démarches sont en cours pour convertir toute participation au *Prisme* en crédits CIES pour les moniteurs.

Le *Prisme* est une revue encore jeune et en plein essor. Aussi, si ses publications ne sont pas encore reconnues dans le monde universitaire, elles aspirent à le devenir et pourraient bien, un jour, constituer une ligne intéressante à ajouter sur un CV de jeune chercheur.

Contacts utiles

Rédaction du *Prisme à Idées* : redaction@leprisme.eu

Directeur de publication : Mathieu Moslonka-Lefebvre
mathieu.moslonka-lefebvre@leprisme.eu

Rédacteur en chef : Edouard Kleinpeter edouard.kleinpeter@leprisme.eu

Chef de rubrique *Environnement* : Antoine Rose antoine.rose.59@gmail.com

Chef de rubrique *Biosciences* : Marine Krzisch marine.krzisch@leprisme.eu

Chef de rubrique *Sciences humaines et sociales* : Pierre Bocquillon
pierre.bocquillon@gmail.com

Responsable du site Internet : Clément Fabbri clement.fabbri@leprisme.eu

Rédactrice en chef du blog *Le Prisme de Tête* : Marine Soichot
marine.soichot@leprisme.eu

Responsable événementiel : Mathieu Moslonka-Lefebvre mathieu.moslonka-lefebvre@leprisme.eu

Responsable des relations annonceurs : Cyrielle Barbot cyrielle.barbot@leprisme.eu